



UNION EUROPÉENNE

Conseil permanent de l'OSCE n°1289 Vienne, le 12 novembre 2020

Déclaration de l'Union européenne sur la situation dans la zone de conflit du Haut-Karabagh

L'Union européenne se félicite de la cessation des hostilités dans et autour du Haut-Karabagh. Elle a pris connaissance de l'accord de cessez-le-feu conclu entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie sous les auspices de la Russie. Cela permettra de prévenir de nouvelles pertes de vie, notamment parmi la population civile qui a payé un lourd tribut depuis la reprise des affrontements armés. Nous espérons que cet accord de cessez-le-feu est un premier pas vers un règlement global.

L'arrêt complet des combats doit ouvrir la voie à la reprise de négociations de substance entre les Parties en vue d'un règlement politique d'ensemble du conflit au Haut-Karabagh. A cet égard, l'Union européenne continue de soutenir les co-présidents du groupe de Minsk de l'OSCE dans la recherche d'une solution négociée et durable. Elle se tient prête à soutenir davantage leurs initiatives ainsi que celles du représentant personnel de la Présidence en exercice et reste pour sa part pleinement mobilisée en faveur des efforts visant à instaurer une paix durable et à favoriser un développement prospère dans la région.

La République de Macédoine du Nord*, le Monténégro*, la Serbie* et l'Albanie*, pays candidats; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* La République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.